



MARCHÉS PUBLICS

« Devenez prestataire de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines »

De quoi s'agit-il ?

Pour l'ensemble de ses achats et pour ses travaux, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines fait régulièrement appel aux entreprises du secteur privé pour la fourniture des services et des équipements nécessaires à la réalisation de ses missions d'enseignement supérieur et de recherche. Elle peut soutenir par ce biais des entreprises de son territoire et contribuer ainsi à sa croissance et à son rayonnement.

Vous pouvez devenir fournisseur de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines en répondant aux appels d'offres lancés et ce conformément aux règles d'attribution des marchés publics. En effet, en tant qu'établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines est soumise au respect du code des marchés publics regroupant les procédures que les administrations françaises doivent respecter lorsqu'elles passent une commande de biens ou de services et qui impose :

- liberté d'accès à la commande publique,
- égalité de traitement des candidats,
- transparence des procédures et des résultats.

Intérêt pour l'entreprise :

- Devenir fournisseur de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- Soutenir le développement de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Pour qui ?

Toute entreprise souhaitant devenir fournisseur de l'université et proposant des équipements ou des services rentrant dans le cadre d'un appel d'offres en cours.